

CONSEIL MUNICIPAL DE FLEURVILLE

Séance du 24 Septembre 2012 à 20 heures

Séance de Conseil Municipal à l'école, Rue Saint-Exupéry à Fleurville, désignée Mairie annexe en lieu et place de la Mairie de Fleurville.

Président : Mme Patricia CLÉMENT

Présents : Mmes CHABRIDON – COULON – JAZÉ - Mrs GUILLEMIN - PERDRIX - GOMES - PANNETIER - PRUDENT

Excusé : Mr LAMY-PERRET

Mme CHABRIDON est désignée secrétaire de séance

Le compte-rendu du 19 Juillet 2012 est approuvé à l'unanimité.

Travaux de la Mairie

Les travaux continuent et les délais sont respectés. Le choix des dernières peintures a été fait ce jour ainsi que les couleurs pour la façade. Des précisions seront demandées à M CORDIER, électricien, suite à l'examen du devis complémentaire fourni.

Pour l'estrade, un second devis sera demandé pour comparaison.

Renouvellement du contrat de Mme FEUVRAY –agence postale -

Des précisions seront demandées à l'association des maires de Saône-et-Loire sur les possibilités de renouvellement du contrat actuel. Il faudra également réfléchir sur le devenir de l'agence postale dans les trois ans à venir.

Décision modificative du budget

Afin de pouvoir honorer le paiement d'une échéance d'emprunt, il apparaît qu'il manque 0,26 centimes au chapitre 16 (capital). Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide de créditer le compte 1641 de 1 euro et de débiter le compte 2313 (travaux) de 1 euro.

Bâtiment de l'école – utilisation des locaux -

La municipalité accède à la demande de la peinture sur soie d'occuper les locaux de l'école.

Concernant l'autre demande consistant à des cours de remise en forme, il est décidé de fixer un rendez-vous à la personne afin d'avoir des précisions sur l'activité proposée.

Subvention amendes de police pour l'abri bus

La municipalité accepte le devis de M PAGNON pour la construction de l'abri bus vers le local des pompiers pour un montant de 2997,10 euros TTC et lui demande de le faire au plus vite pour qu'il soit en place après les vacances de la Toussaint dernier délai.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, accepte de demander au Département de Saône-et-Loire une subvention au titre des amendes de police pour l'aider à financer cette construction.

Travaux divers

- Afin de reprendre des pierres au lavoir, l'entreprise NITSCHHELM a été retenue pour une prestation de 508,30 euros TTC.

- Les travaux d'aménagement du chemin du muguet pour éviter les dégâts causés par l'eau en cas des fortes pluies seront exécutés par le syndicat de cylindrage pour une somme de 2942,16 euros TTC.

- Les 7 peupliers de la Rue du Glamont (devant l'établissement Gamma Therm) seront abattus par la SARL Biomasse pour un montant de 3348,80 euros.

- Les rapports de la société SOCOTEC suite aux vérifications électriques des bâtiments communaux seront confiés à M CORDIER, électricien, afin de chiffrer les travaux nécessaires de mise aux normes.

Comptes-rendus de réunions diverses

-Lecture est faite du compte-rendu de la dernière réunion de l'Association des Nuisances Infrastructures Val de Saône.

- Conseil de Communauté :

➤ Les élus ont reçu une demande d'implantation d'un jardin pédagogique (fleurs et légumes) aux abords du futur office du tourisme. Un dossier doit être déposé en ce sens auprès de la communauté de communes pour examen approfondi.

➤ Mme DUCRET a été embauchée par la Communauté de Communes à raison des 21 heures par semaine annualisées, qu'elle effectuait auparavant pour la Commune de Fleurville.

➤ Les entreprises chargées de la collecte des déchets et des points d'apports volontaires ont changé à partir du 1^{er} Août 2012.

➤ M PEULET émet l'idée d'un rond-point à l'entrée sud de Fleurville pour faciliter et sécuriser l'accès au site de la maison du tourisme et du plan d'eau. . Le sujet doit être débattu entre les différents partenaires : CG, communauté de communes, commune.

➤ L'intercommunalité a refusé la proposition de la Commune de Lugny d'occuper les locaux de l'ancienne gendarmerie, les travaux de mise aux normes étant trop élevés.

- Lecture est faite du compte-rendu de la dernière réunion d'ADESSPORT, association regroupant les différentes associations sportives du canton.

Questions diverses

- Les colonnes de tri sélectif doivent être déplacées car les fils électriques gênent pour l'évacuation. Elles seront déplacées à titre expérimental vers la DRI. Contact sera pris avec la communauté de communes pour mise en œuvre de cette nouvelle disposition des points d'apports volontaires.

La prochaine réunion aura lieu le 18 Octobre à 20h.

Le Maire